



Jusqu'au 17 octobre 2025

# Bourse de résidence d'auteurs à l'Ecole

Le CNL ouvre l'appel à candidatures à destination des auteurs du livre qui attribue une rémunération à des auteurs invités en résidence dans une école ou un établissement scolaire.

La bourse de résidence en milieu scolaire a pour objet d'attribuer une rémunération à des auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs) intervenant dans une école, un collège ou un lycée, sur le territoire français, pour conduire des projets de création avec les élèves et participer à des programmes de rencontres autour de leurs ouvrages, tout en leur permettant de poursuivre leur travail littéraire personnel.

## Modalités pratiques

Ce programme devra correspondre à un total maximum de 6 demi-journées, pour un mois.

La durée effective de la résidence peut être fractionnée sur un trimestre maximum.

Date limite de dépôt : le 17 octobre 2025.

[Informations et formulaire en ligne](#) Montant susceptible d'être accordé : 2 000€ bruts

Durée de la résidence : Chaque résidence dure 1 mois, les interventions en milieu scolaire pouvant être étaillées sur un trimestre.

Télécharger l'appel à candidatures ci-dessous.

## Contact

Délégation à la diffusion et à la lecture [residence.ecole@centrenationaldulivre.fr](mailto:residence.ecole@centrenationaldulivre.fr)

---

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/bourse-de-residence-d-auteurs-a-l-ecole>